

Bonjour,

Vous avez réservé une formation « Permis AM électrique » sur le centre de Puteaux et nous vous en remercions.

Le rendez-vous est à l'heure indiquée sur votre espace client dans « Ma formation », à l'adresse suivante : EASYMONNERET PUTEAUX (92) : 2 Allée Georges Hassoux le long du stade Léon Rabot - 92800 Puteaux

FORMATION SUR VEHICULE ELECTRIQUE UNIQUEMENT!



Un équipement adapté (casque, gants homologués, blouson, jean et chaussures montantes) est obligatoire*.

EasyMonneret se réserve le droit d'annuler la formation de l'élève en cas d'équipement jugé insuffisant*

AVANT LA FORMATION merci de déposer les documents demandés sur votre espace client :

- Contrat de formation et reconnaissance d'information signés (obligatoire)
- Attestation de suivi de formation (obligatoire)
- Autorisation parentale (obligatoire)
- Assurance complémentaire AMA Assurances «ADH CONDUITE 10» (optionnelle)
 Le règlement se fait directement en ligne au moment de la commande

LE JOUR DE VOTRE FORMATION merci de rapporter les documents suivants :

Attestation de suivi de formation

APRES VOTRE JOURNEE DE FORMATION merci d'envoyer par mail les documents demandés :

Afin que nous puissions faire votre demande de permis AM par le biais du site du gouvernement (ANTS), vous nous ferez parvenir par mail les scans suivants (1 justificatif par pdf et l'ensemble des justificatifs dans un seul mail !) :

Où envoyer les documents ? => gestionpermis@easymonneret.com

- Carte d'identité ou passeport de l'élève recto-verso (si titre de séjour, sa durée doit être de 4 ans minimum)
- Carte d'identité ou passeport du responsable légal recto-verso (si mineur)
- Justificatif de domicile* récent (s'il n'est pas à votre nom et/ou que vous êtes mineur(e), joindre une attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et l'hébergé ainsi que la photocopie de la carte d'identité recto-verso de l'hébergeant)
 - * FACTURE de moins de 6 mois : mobile, eau, électricité ou dernier avis d'imposition. Pas d'échéancier, ni de quittance, ni d'attestation.
- Attestation de suivi de formation renseignée et signée et tamponnée par le moniteur
- **Photo d'identité à signature numérique = ephoto** (la ephoto est le moyen le plus fiable et le plus rapide pour obtenir son permis, nous n'acceptons plus les photos standards)
- ASSR1* signée (Attestation passée au collège, en 5ème, avant 14 ans)
 *Si l'ASSR2 a été passé, l'ASSR1 n'est PLUS VALABLE
- ASSR2 signée (Attestation passée au collège, en 3ème, en principe avant 16 ans)
- Autorisation parentale signée (si mineur)
- Attestation de recensement (si plus de 16 ans)
- Certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) (de 17 à 24 ans)
- Livret de famille (si mineur)

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU EN PLUSIEURS MAILS NE SERA PAS TRAITE! MERCI DE VERIFIER SI TOUS LES DOCUMENTS SONT BIEN PRESENTS, VALIDES, LISIBLES ET AVEC LES BORDURES APPARENTES POUR LES PIECES D'IDENTITE.

Délai d'instruction: une fois le dossier complet, il faut compter sur des délais variables entre 15 jours à 2 mois. Vous recevrez toutes les mises à jour de votre dossier par sms ou mail, pas besoin de nous contacter pour suivre l'avancement de votre dossier.

Si le délai est supérieur à 2 mois : si votre demande d'instruction dépasse le délai de 2 mois, c'est à ce moment-là qu'il faudra nous recontacter afin qu'on relance la demande.